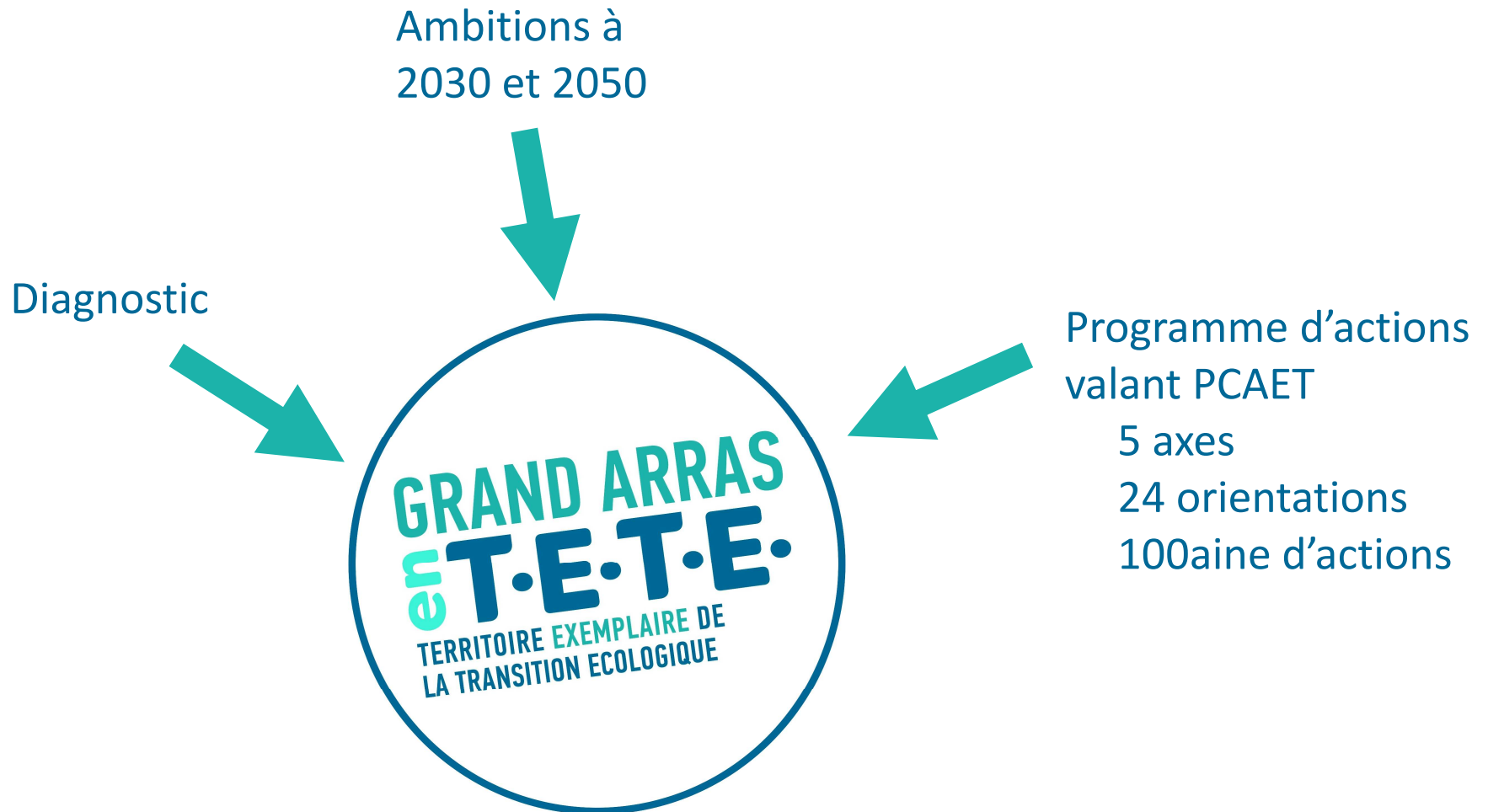


# Une démarche territoriale intégrée



# Les outils pour passer à l'action

Charte partenariale d'engagement  
(30aine de signataires)








CHARTE PARTENARIALE D'ENGAGEMENT  
AU PROFIT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
du territoire du Grand Arras

Contrat de transition écologique  
2018-2022



Contrat d'objectifs pour la territorialisation de la  
troisième révolution industrielle 2018-2022



Axe	Orientation	
1. Développer les énergies renouvelables et récupérables	1.1 Structurer les filières de production du biogaz 1.2 Accroître la production électrique renouvelable 1.3 Développer l'utilisation du gaz naturel pour véhicules (GNV) et bioGNV 1.4 Optimiser et développer les réseaux de chaleur	
2. Développer une offre de mobilité vertueuse	2.1 Promouvoir l'offre locale vélo 2.2 Organiser la mobilité en tenant compte des enjeux sociaux, économiques et environnementaux 2.3 Favoriser le covoiturage 2.4 Amplifier le niveau de desserte des transports en commun 2.5 Dynamiser et amplifier l'efficacité des plans de déplacements	
3. Promouvoir l'économie circulaire et l'engagement sociétal des entreprises	3.1 Optimiser la gestion des déchets 3.2 Accompagner les entreprises et les acteurs dans leurs transitions énergétique et écologique 3.3 Sensibiliser et impliquer la population	
4. Accroître les performances énergétiques du bâti public et privé	4.1 Communiquer et sensibiliser sur les enjeux de la rénovation et des usages dans le résidentiel 4.2 Rénover les logements du parc privé 4.3 Améliorer l'efficacité énergétique du parc public – rénovation et construction 4.4 Mettre à contribution le renouvellement urbain 4.5 Valoriser les parcours de formation professionnelle existants voire les enrichir 4.6 Rendre exemplaires les bâtiments publics 4.7 Réduire la consommation énergétique liée à l'éclairage public	
5. Préserver et restaurer les espaces naturels et améliorer le cadre de vie	5.1 Préserver et restaurer les espaces naturels et les paysages (trame bleue) 5.2 Préserver et restaurer les espaces naturels et les paysages (trame verte) 5.3 Gérer les ressources en eau 5.4 Aider à la mise en place d'une agriculture durable et au changement des comportements alimentaires	

# Axe 1 : Développer les énergies renouvelables et récupérables

Orientations	Actions
1.1 Structurer les filières de production du biogaz	1.1.1 Création du technocentre régional de méthanisation 1.1.2 Implantation d'une deuxième unité de méthanisation : Biogy
1.2 Accroître la production électrique renouvelable	1.2.1 Equiper le barrage de Saint-Laurent pour produire de l'hydro-électricité 1.2.2 Accompagner les projets d'autoconsommation et de flexibilité (Enedis) 1.2.3 Produire de l'énergie renouvelable pour la consommer sur site (Häagen-Dazs) 1.2.4 Développer l'autoconsommation pour recharger les téléphones portables et les tablettes 1.2.5 Développer l'autoconsommation pour recharger les vélos électriques 1.2.6 Etudier les impacts environnementaux des éoliennes en milieu urbain
1.3 Développer l'utilisation du GNV et bioGNV	1.3.1 Développer les bus au GNV sur le réseau Artis 1.3.2 Convertir les BOM au GNV pour la collecte des déchets 1.3.3 Créer une station GNV
1.4 Optimiser et développer les réseaux de chaleur	1.4.1 Etudier la faisabilité d'un réseau de chaleur au sud-est d'Arras 1.4.2 Etudier la faisabilité d'une chaufferie industrielle fonctionnant à partir de combustibles solides de récupération 1.4.3 Raccorder le centre ville historique au réseau de chaleur 1.4.4 Etudier la faisabilité d'un réseau de chaleur au stade Grimaldi

## Axe 2 : Développer une offre vertueuse de mobilité

Orientations	Actions
2.1 Promouvoir l'offre locale vélo	2.1.1 Développer une application mobile de promotion de l'offre de mobilité du territoire 2.1.2 Aménager la piste cyclable de la darse Méaulens à l'écluse de Saint-Laurent-Blangy 2.1.3 Aménager une passerelle piétons/vélos surplombant la Scarpe canalisée 2.1.4 Aménager les itinéraires connectant les zones d'emploi et d'habitat 2.1.5 Créer un atelier participatif de réparation et d'entretien de vélos 2.1.6 Mesurer l'efficacité des actions favorables à l'utilisation du vélo 2.1.7 Renforcer les circulations douces aux abords du canal Saint Michel
2.2 Organiser la mobilité en tenant compte des enjeux sociaux, économiques et environnementaux	2.2.1 Se doter d'un modèle de trafic routier 2.2.2 Réaliser une étude de faisabilité sur la mise en place d'une zone à faibles émissions
2.3 Favoriser le covoiturage	2.3.1 Elaborer un schéma des aires de covoiturage 2.3.2 Aménager une aire de covoiturage à Fresnes les Montauban 2.3.3 Accentuer la communication sur les outils existants
2.4 Amplifier le niveau de desserte des transports en commun	2.4.1 Aménager 4 pôles d'échanges multimodaux : transport à la demande / réseaux de bus urbains 2.4.2 Mettre en place des navettes pour les zones d'activités
2.5 Dynamiser et amplifier l'efficacité des plans de déplacements	2.5.1 Accompagner les entreprises dans l'élaboration de leur PDE 2.5.2 Elaborer et diffuser un support de promotion de l'offre de mobilité à destination des entreprises 2.5.3 Elaborer un PDA inter-administrations 2.5.4 Elaborer un PDE inter-entreprises sur Actiparc

## Axe 3 : Promouvoir l'économie circulaire et favoriser l'engagement sociétal des entreprises

Orientations	Actions
3.1 Optimiser la gestion des déchets	3.1.1 Caractériser les déchets ménagers : facteurs explicatifs démographiques et économiques 3.1.2 Soutenir et développer les activités de réparation, recyclerie, réemploi 3.1.3 Elaborer un programme local de prévention 3.1.4 Expertiser la possibilité de créer une banque de matériaux 3.1.5 Expérimenter un retour à la consigne pour réemploi ou recyclage 3.1.6 Développer les solutions de tri hors foyer (évènementiels, hôtels...) 3.1.7 Trier à la source des biodéchets pour la filière méthanisation 3.1.8 Valoriser les refus de tri et le bois de catégorie B en combustibles solides de récupération 3.1.9 Réduire au maximum la quantité de déchets éliminés : tendre vers le 0 enfouissement 3.1.10 Etendre les consignes de tri à l'ensemble des emballages ménagers en plastique 3.1.11 Mettre en place le dispositif " répar'acteurs "
3.2 Accompagner les entreprises et les acteurs dans leurs transitions énergétique et écologique	3.2.1 Mettre en place un Espace d'Information des Professionnels, de conseil, d'orientation et de mise en relation 3.2.2 Organiser une cellule de coordination des acteurs publics pour l'accompagnement des entrepreneurs (Réso) 3.2.3 Mettre en place une session annuelle " accélérateur REV3 " et accompagner 3 lauréats 3.2.4 Déployer l'opération " TPE&PME gagnantes sur tous les coûts " 3.2.5 Décliner le dispositif " objectif CO2 "
3.3 Sensibiliser et impliquer la population	3.3.1. Développer les « rendez-vous conso » 3.3.2. Aménager les locaux du CPIE 3.3.3. Identifier et prioriser les actions de sensibilisation réalisées ou à mettre en place 3.3.4. Doubler les actions de sensibilisation dans les écoles

## Axe 4 : Accroître les performances énergétiques du patrimoine

Orientations	Actions
4.1 Communiquer et sensibiliser sur les enjeux de la rénovation et des usages dans le résidentiel	4.1.1 Bâtir un plan de communication adapté et ciblé (ménages, professionnels de l'immobilier, du bâtiment, banques) 4.1.2 Coordonner les acteurs intervenant sur l'ensemble du territoire 4.1.3 Réaliser une thermographie aérienne 4.1.4 Permettre une meilleure maîtrise des usages électriques auprès des populations précaires 4.1.5 Renforcer le guichet unique de la Communauté urbaine d'Arras et l'Espace Info Energie
4.2 Rénover les logements du parc privé	4.2.1 Porter le nombre de rénovations énergétiques du parc privé à 500/an 4.2.2 Remettre des logements vacants sur le marché 4.2.3 Définir un plan pour traiter les copropriétés (cœur de ville)
4.3 Améliorer l'efficacité énergétique du parc public – rénovation et construction	4.3.1 Reconquête du bâti ancien présentant un intérêt patrimonial 4.3.2 Mettre en place une démarche de rénovation du patrimoine social vers le BBC 4.3.3 Favoriser la rénovation des logements HLM vendus 4.3.4 Réaliser des logements sociaux à haute performance (passif ou E+/C-) 4.3.5 Mesurer, suivre et optimiser les consommations électriques grâce à une application
4.4 Mettre à contribution le renouvellement urbain	4.4.1 Réhabiliter la résidence Saint-Michel 4.4.2 Réhabiliter la tour Cézanne 4.4.3 Etudier la faisabilité Bas Carbone du quartier Baudimont et proposer un programme d'actions

## Axe 4 : Accroître les performances énergétiques du patrimoine

Orientations	Actions
4.5 Valoriser les parcours de formation	4.5.1. Développer la filière métiers du lycée Jacques Le Caron
4.6 Rendre exemplaires les bâtiments publics	4.6.1 Construire le bâtiment du CESI en bâtiment à énergie positive 4.6.2 Construire une base nautique à vocation sportive au port fluvial en haute performance énergétique 4.6.3 Rénover la salle de sport Guy Mollet en BBC 4.6.4 Rénover des bâtiments communaux en haute performance énergétique 4.6.5 Expérimenter une SEMOP 4.6.6 Rénover la salle de sport Savary en BBC 4.6.7 Rénover les bureaux d'Artis en zone industrielle
4.7 Réduire la conso de l'éclairage public	4.7.1 Accompagner les communes pour les inciter à rénover leur éclairage public 4.7.2 Expérimenter un éclairage public intelligent sur Actiparc



## Axe 5 : Préserver les espaces naturels et améliorer le cadre de vie

Orientations	Actions
5.1 Préserver et restaurer les espaces naturels et les paysages (trame bleue)	5.1.1. Renaturer les cours d'eau (DIG Scarpe rivière) 5.1.2 Valoriser les sédiments de la Scarpe (bief Saint Nicolas - Saint Laurent) 5.1.3 Mettre en place une filière de transport et de recyclage des produits de curage
5.2 Préserver et restaurer les espaces naturels et les paysages (trame verte)	5.2.1 Aménager le site de Vaudry Fontaine (patrimoine remarquable) 5.2.2 Aménager le site de Meryl Fiber (friche industrielle) 5.2.3 Aménager le val de Scarpe, du rond point Jean Monnet au port fluvial (friche) 5.2.4 Mobiliser l'économie solidaire dans l'entretien des espaces naturels
5.3 Gérer les ressources en eau	5.3.1 Diversifier la ressource en eau 5.3.2 Sécuriser la ressource de Méaulens (charbon actif) 5.3.3 Renouveler les canalisations d'eau potable 5.3.4 Mettre en place un système de détection des fuites 5.3.5 Sensibiliser les habitants aux usages grâce au Diagnostic'eau 5.3.6 Réaliser l'assainissement collectif des communes rurales prioritaires 5.3.7 Chemiser les réseaux dans la section Méaulens 5.3.8 Poursuivre l'infiltration sur les périmètres urbains des zones à aménager 5.3.9 Aménager le bassin d'orage de Vaudry Fontaine 5.3.10 Favoriser le dé raccordement des eaux pluviales lors des conceptions de voiries
5.4 Aider à la mise en place d'une agriculture durable et au changement des comportements alimentaires	5.4.1. Sensibiliser les agriculteurs à l'agroforesterie 5.4.2. Soutenir la recherche agronomique et agroalimentaire 5.4.3. Encourager les méthodes limitant l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires 5.4.4. Mener une réflexion préalable à un projet alimentaire territorial 5.4.5 Intégrer l'alimentation dans le programme d'éducation à l'environnement 5.4.6 Prédire la consommation des fluides en procédés agroalimentaires 5.4.7. Moderniser et étendre les « fermiers de l'Artois » à Gavrelle